



Resiliation d'un contrat téléphonique

Par **serrano**, le **04/01/2008** à **09:55**

comment est il possible de resilié un abonnement téléphonique chez un opérateur quand il reste encore 18 mois de contrat. Ceci afin de souscrire un contrat plus avantageux chez un autre opérateur.Merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **12:43**

Bonjour.

Si votre seul argument est celui ci, vous ne pouvez pas résilier..

Les cas de résiliation sont ceux désignés par le contrat (déménagement à l'étranger, condamnation à une peine d'emprisonnement..) et généralement englobe tous les cas de force majeure...